



## Communiqué

Pointe-à-Pitre, le 18 novembre 2020

### Reprise des cours hybrides en Guadeloupe

Compte-tenu de la tendance à la diminution de la circulation du virus en Guadeloupe, le président de l'université des Antilles arrête ce qui suit.

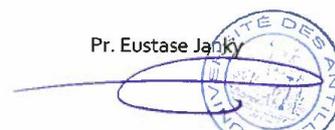
En Guadeloupe, à partir du lundi 23 novembre 2020, les cours reprennent dans les mêmes conditions qu'en septembre, de façon hybride. Conformément aux directives du Ministère de l'enseignement supérieur quant à la règle des 50% de capacité des espaces d'enseignement, des modalités d'enseignement adaptées (streaming, classes virtuelles, pédagogie inversée) sont mises en place.

Nous vous rappelons que toute présence sur les campus se fera dans le strict respect des distances physiques, des gestes barrières et de l'obligation du port du masque.

En Martinique, les mesures prises en date du 30 octobre dernier demeurent inchangées. Les cours magistraux et les travaux dirigés sont maintenus à distance et le télétravail est la règle.

Très sincèrement,

Pr. Eustase Janky



Président de l'université des Antilles